

ENVOL 56 recrute un·e «MARAICHER·E en agriculture biologique » en contrat saisonnier

ENVOL 56 est une association localisée à Malansac qui porte un Atelier Chantier d'Insertion Socioprofessionnel

Pour pallier aux prises de congés annuels des encadrant·es techniques, l'association ouvre un poste de maraicher·e en agriculture biologique afin de compléter une équipe de 3 encadrant·es et 14 salarié·es en insertion. La production maraîchère étant plus dense durant la période estivale et le nombre de salarié·es en insertion plus conséquent sur cette période, il est important pour nous d'avoir au moins 2 encadrant·es présent·es sur le chantier.

Poste en contrat saisonnier de 7 semaines du 29 juin au 14 août 2026. Une période d'une semaine de tuilage est comprise début juillet.

1/ Missions

Activité maraîchère :

En concertation avec l'équipe encadrante, assurer la gestion de l'activité maraîchère (mise en production, suivi et récolte des cultures) ainsi que les relations avec les client·es et les fournisseur·euses.

Participer à la gestion des plannings et à l'organisation des tâches.

2/ Profil

- Adhésion aux valeurs de l'association,
- Connaissance du fonctionnement associatif et de l'insertion par l'activité économique (IAE),
- Capacité manuelle et technique à mener des travaux en utilisant les outils et les engins appropriés,
- Capacité à mobiliser, accompagner et former des salarié·es en sécurité,

3/ Qualités requises :

- Autonomie et rigueur
- Ecoute, sens de la pédagogie
- Travail en équipe, organisation

4/ Niveau requis :

BTSA ou BTA avec expérience minimum d'une année en maraîchage

Expérience souhaitée en encadrement des personnes

Permis B et conduite de tracteur

5/ Conditions d'emploi :

Contrat saisonnier de 7 semaines : du 29 juin au 14 août 2026, 35h hebdomadaire.

Salaire selon grille de la CCN des Ateliers et Chantiers d'Insertion (3016) et selon expérience.

Envoyer la candidature à envol56.bureau@gmail.com